

## Lettre ouverte au PDG de France Télécom

Monsieur le Président,

Quelle n'a pas été ma surprise à la lecture du Figaro et de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux de voir une « mamie du Cantal » invitée dans le débat sur le très haut débit pour –je le crains- justifier demain d'une inégalité de traitement entre les abonnés d'Ile de France et ceux des territoires ruraux.

Au-delà du cliché qui consiste à associer le Cantal à une « mamie », aussi sympathique soit-elle, je vois dans cette subtile comparaison l'annonce à peine feutrée d'une fracture numérique dont on ne cesse de nous assurer qu'elle relèverait du fantasme.

Ce raccourci caricatural est d'autant plus malvenu et injustifié que le Cantal a été l'un des premiers départements à offrir le haut débit pour tous en tous lieux, au prix d'un investissement conséquent et d'un partenariat public-privé conclu avec..., dois-je vous le rappeler, France-Télécom et que le Conseil général du Cantal participe à une consultation à l'échelle régionale pour assurer dans les meilleurs délais le déploiement du très haut débit. Le Cantal, toujours lui, est le département leader en matière de télétravail et de télécentres, qui accueille à la fin de chaque été « l'université d'été des TIC pour les territoires ».

Ces propos ont été d'autant plus mal ressentis par les Cantaliens que notre département a fait depuis plusieurs années de l'accès aux nouvelles technologies une priorité, les considérant comme une formidable opportunité et un véritable enjeu en matière d'aménagement du territoire, d'attractivité, de développement économique et de création d'emplois.

Au travers de cette approche caricaturale –décidément les clichés ont la vie dure– c'est plus largement la question du traitement réservé aux zones rurales qui est posée et, en qualité de président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, je redoute qu'au motif d'une désaffection supposée pour l'usage des nouvelles technologies, les habitants des zones rurales et de montagne ne bénéficient pas des mêmes efforts d'équipement et se voient par exemple tenus à l'écart du déploiement de la fibre optique.

Cette vision réductrice et très parisienne d'une France dans laquelle seul l'urbain rimerait avec modernité donne toute sa légitimité à la proposition de loi que j'ai déposée pour s'assurer de l'accès de tous au très haut débit sur la base d'une péréquation entre les territoires intéressant les opérateurs et ceux qu'ils jugent moins rentables. Le fait de laisser penser que certains de nos concitoyens auraient moins de besoins que d'autres au seul motif

qu'ils n'habitent pas dans des grands centres urbains, relève du mépris voire de la provocation et n'est pas acceptable.

Souhaitant pouvoir vous convaincre de l'intérêt que nous portons aux nouvelles technologies et à leurs usages, je vous invite d'ores et déjà à participer à la prochaine édition de Ruralitic. Ce sera pour moi l'occasion de vous présenter de nombreux internautes cantaliens qui ont autant besoin de débit que le « geek parisien » qui semble faire l'objet de toute votre attention.

**Vincent DESCOEUR**  
**Député du Cantal**  
**Président du Conseil général**